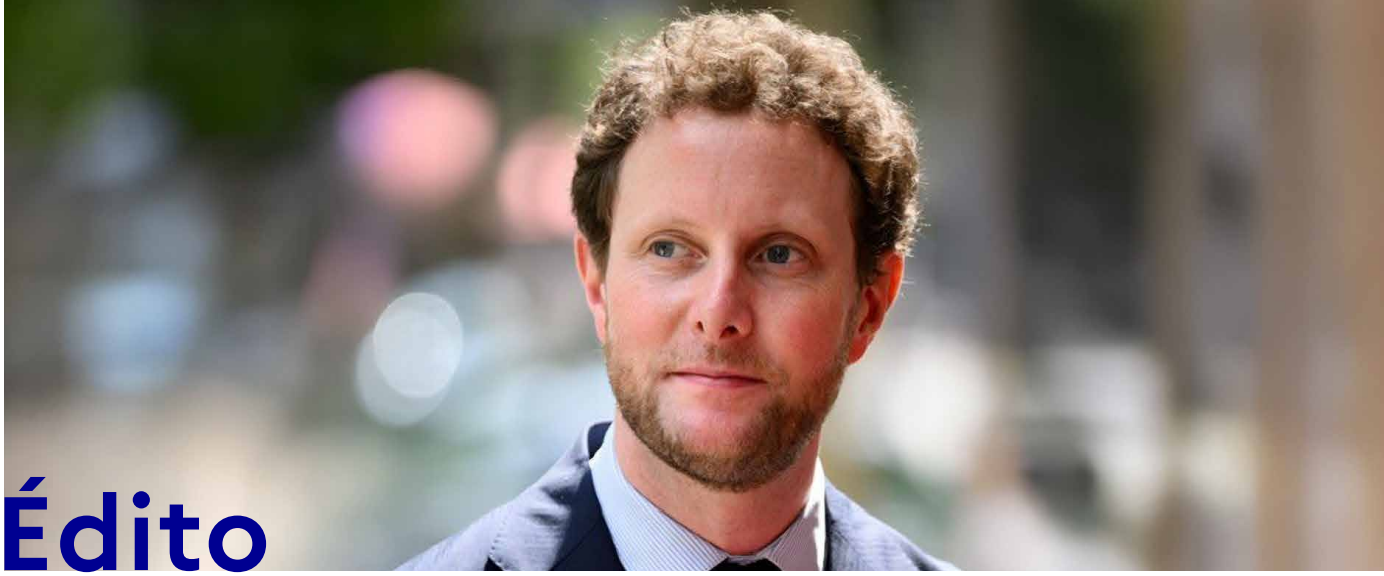

Édito

5 MAI 2026

HAUT-COMMISSARIAT
À LA STRATÉGIE
ET AU PLAN

Liberté
Égalité
Fraternité

Décrochage démographique : favoriser la natalité par une politique familiale de soutien et de liberté

Le recul démographique apparu en 2025, avec pour la première fois depuis la Libération un solde naturel négatif (des décès plus nombreux que les naissances), est, pour la France et les Français, **un double choc**.

Un choc psychologique collectif, d'abord. Notre conscience nationale reste imprégnée de l'idée que notre pays est sur ce plan atypique, avec une « bonne » natalité : en réalité, le nombre de naissances enregistré en 2025 est inférieur d'un quart à son niveau de 2010 ; avec ce solde naturel négatif, nous avons rejoint un club (très) majoritaire, celui des vingt pays de l'UE qui sont dans la même situation (en Allemagne, le solde naturel est négatif depuis 1972 !).

Un choc substantiel, surtout, car toutes les politiques publiques, toute notre économie et notre société, en sont affectées : dans notre système éducatif, notamment, **6 000 écoles maternelles et primaires ont été fermées en quinze ans** (entre 2010 et 2024), dont 2 000 dans des communes qui ne comptaient qu'une seule école – et cette « marée descendante » se poursuit[1].

Face à ce constat encore mal digéré, les actions de soutien à la natalité sont utiles et (re)prennent une place croissante dans le débat.

Cette note inédite, via des comparaisons européennes détaillées, **tord le cou à la double idée qu'il y aurait une mesure magique (allocations, allègements fiscaux…) et que le seul niveau de dépenses en faveur de la politique familiale déterminerait la courbe des naissances**. Ce n'est pas le chèque qui fait l'enfant. Le cas hongrois en fournit l'exemple. Bien davantage, **ce sont la cohérence et la stabilité d'une**

1. Voir Sbaihi M. (2025), « Des écoles au marché du travail : la marée descendante de la dénatalité », *La Collection du Plan,* n° 5, septembre.

politique favorisant les choix familiaux qui facilitent le passage d'une envie d'enfant à un projet d'enfant : accompagnement et soutien pour l'accueil du jeune enfant, congés de naissance ou parentaux bien calibrés (relativement courts, bien rémunérés et mieux partagés), développement des modes de garde…

À cet égard, le modèle français, qui s'est enrichi et élargi depuis la création des outils d'après-guerre (allocations familiales, quotient familial), reste bien positionné ; le « congé supplémentaire de naissance », qui entre en vigueur au 1er juillet, le renforcera. **Une fois cette réforme mise en place, voire améliorée, une simplification rapide puis une stabilité des dispositifs donneraient plus d'impact à la politique familiale française.** Des pays qui sont allés plus loin dans cette logique de combinaison des dispositifs et de soutien équilibré aux parents, telle la Suède, offrent des exemples éclairants.

Soyons lucides : « **inverser la courbe » ne se décrète pas**, et même des dispositifs utiles ne remplacent pas – et ne doivent pas chercher à le faire – des choix individuels et familiaux ; pour faciliter la réalisation des projets d'enfant, d'autres leviers, tel l'accès au logement, comptent aussi. Mais **il faudra nécessairement, dans les années qui viennent, « affronter la courbe » du décrochage démographique**. Cet hiver de la démographie est un phénomène profond, européen et même mondial. Comme le font davantage ses voisins, notre pays devra ainsi ouvrir le débat sur **les trois seules réponses concrètes à ce décrochage durable**, en posant comme hypothèse la préservation de notre modèle social : être plus productifs, par la robotique ou l'IA par exemple ; travailler plus, par la réduction du chômage et l'augmentation de la durée de travail au long de la vie (âge de la retraite…) ; accueillir davantage, d'immigration de travail.

Le choix est politique, au sens noble du débat ouvert et de la décision démocratique. Mais la France ne pourra pas écarter ces trois options à la fois, en complément d'une politique familiale adaptée. Trois totems ou trois tabous, cela fait trop pour résoudre un même problème.

NOTE D'ANALYSE n° 160 - Mai 2026

Baisse de la natalité : adapter les politiques familiales sans normer les choix

par Césarine Boinet et Constance Desaunettes